



Ronde de la Vallée de l'Oise

de Tir à l'Arc

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 5 mars 2016 à Pontoise les Noyon

Les Compagnies : 10 représentants sur 12, 20 voix sur 24 – quorum atteint

Représentées : Carlepont, Choisy au Bac, Compiègne, Cuise la Motte, Larbroye, Le Plessis-Brion, Pontoise les Noyon, Rethondes, St Sébastien, Tracy le Mont.

Absentes : Attichy, Blérancourt.

Les Commissions :

Présentes : Arbitrage, Jeunes, Sportive, Informatique

Ordre du jour :

- Accueil des participants : Le président Daniel LEFEVRE
- Respects pour nos disparus.
- Rapport moral : Le président Daniel LEFEVRE
- Rapport financier : Quitus au trésorier Gérard LEROY
- Vote des budgets.
- Rapport de la commission jeunes : Jean VILLIN, Gérard TROUILLET
- Rapport de la commission sportive :
- Arbitrage : Denis PAQUET
- Calendrier sportif.
- Championnat d'hiver.
- Questions diverses.
- Félicitons nos champions : Vice-Président Jean-Luc FRANCOIS
- Les médailles de Ronde

16h00 : émargement 16h30 : ouverture de la séance

Accueil des participants

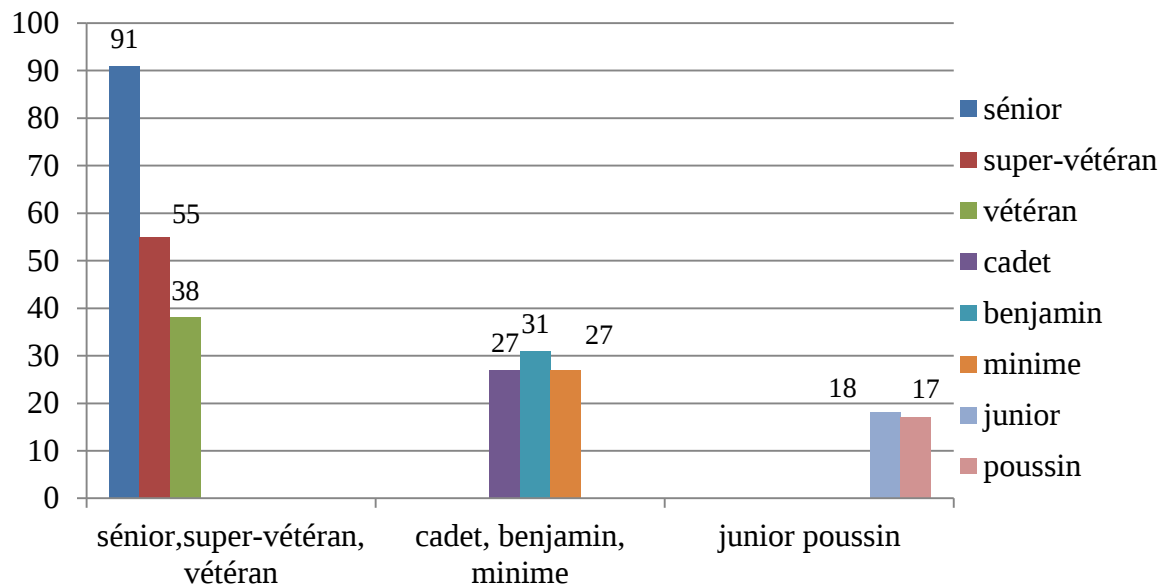
Le Président remercie, d'une part, les nombreux adhérents présents ou représentés, et d'autre part, la commune de Pontoise les Noyon pour le prêt de cette salle qui nous permet de tenir notre Assemblée Générale Ordinaire de ce jour, ainsi que les Archers de Pontoise les Noyon pour l'organisation.

Respect pour nos disparus

Avant de débiter les travaux, le Président invite l'assemblée à observer une minute de silence pour nos archers disparus et notamment pour Lucien LOISEL décédé cette année.

Rapport moral : Le président Daniel LEFEVRE

Le Président Daniel LEFEVRE présente le rapport moral et d'activités pour la période 2015-2016.



Répartition des licences

17 Poussins, 18 Juniors, 27 Minimes, 31 Benjamins, 27 Cadets, 91 Seniors, 38 Vétérans, 55 Supers Vétérans.

En 2015 :

Cinq réunions du comité directeur
Transformation du site de la Ronde
Succès de nos équipes en coupe de Ligue par équipe de Ronde
Les Archers de Rethondes se déplacent à St Avertin en finale de la DRE Classique

Rapport financier : présenté par le trésorier Gérard LEROY

Bilan financier du 1 mars 2015 au 29 février 2016

Nombre de licenciés par compagnie :

ATTICHY :	8	40 €
BLERANCOURT :	4	20 €
CARLEPONT :	18	90 €
CHOISY AU BAC :	26	130 €
COMPIEGNE :	110	550 €
CUISE LA MOTTE :	31	155 €
LARBROYE :	9	45 €
LE PLESSIS BRION :	14	70 €
PONTOISE LES NOYON :	16	80 €
RETHONDES :	19	95 €
ST. SEBASTIEN :	9	45 €
TRACY LE MONT :	10	50 €
Totaux :	274	1 370 €

Fédéral 2015

Recettes et dépenses Fédéral 2015

Recettes

Recette buvette fédéral	195,90
Recette fédéral inscriptions	817,00

Total revenus 1 012,90 €

Dépenses

Boisson	90,00
Boulangerie	55,00
Repas + charcuterie	201,02
Epicerie	95,50
Blasons	130,00
Coupes	331,70
Médailles + ruban	303,60

Total dépenses 1 206,82 €

Résultat : -193,92 €

Classement Prix au Noir 2014-2015

Il a été attribué 223€ (de 2€ à 20€) pour récompenser les archers ayant effectué les 39 plus belles flèches de la coupe d'hiver.

Clas	NOM	PRENOM	COMPAGNIE	DISTANCE	PRIX	Clas	NOM	PRENOM	COMPAGNIE	DISTANCE	PRIX
1	PAQUET	SABINE	COMPIEGNE	0MM1/20	20,00 €	21	VROMMAN	HUBERT	PONTOISE	9MM12/20	5,00 €
2	CAPELLE	BERNARD	CARLEPONT	0MM5/20	15,00 €	22	FAYE	SANDRA	CHOISY AU BAC	10MM3/20	5,00 €
3	GRILLOT	FREDDY	RETHONDES	0MM15/20	12,00 €	23	ACHIN	JEAN-LUC	CARLEPONT	11 MM	4,00 €
4	HAUET	STEPHANE	CHOISY AU BAC	1MM7/20	10,00 €	24	DESSAINT	CHRISTOPHE	CUISE	11MM4/20	4,00 €
5	DELAHOCHÉ	JOSETTE	CUISE	2MM18/20	8,00 €	25	DEVILLERS	FRANCIS	TRACY	11MM8/20	4,00 €
6	LEROY	GERARD	CHOISY AU BAC	3MM16/20	8,00 €	26	COTRY	DANIEL	ST SEBASTIEN	11MM10/20	4,00 €
7	GABAUT	NATHALIE	CUISE	4MM7/20	8,00 €	27	POCHOLLE	SERGE	TRACY	12MM1/20	4,00 €
8	CHANTREUX	JONATHAN	ST SEBASTIEN	4MM13/20	8,00 €	28	CARPENTIER	ANNIE	CUISE	12MM19/20	4,00 €
9	LEMAIRE	ERIC	CARLEPONT	4MM16/20	8,00 €	29	COUDERT	JEAN-PAUL	TRACY	13MM1/20	4,00 €
10	ODDARD	JEAN -YVES	CARLEPONT	5MM16/20	6,00 €	30	JEZEQUEL	PATRICK	CHOISY AU BAC	13MM6/20	4,00 €
11	ABRAHAM	JEAN-MARC	CHOISY AU BAC	5MM17/20	6,00 €	31	MATHIEU	HELOISE	TRACY	13 MM12/20	3,00 €
12	PASQUETTO	PHILIPPE	ST SEBASTIEN	5MM18/20	6,00 €	32	PHILIPPART	JEROME	CARLEPONT	13 MM12/20	3,00 €
13	DEBRUYCKER	JACKY	LARBROYE	6MM4/20	6,00 €	33	VOTTE	PHILIPPE	RETHONDES	13MM18/29	3,00 €
14	CARPENTIER	JACQUES	TRACY	6MM4/20	6,00 €	34	COLIGNON	NICOLAS	RETHONDES	13MM19/20	3,00 €
15	BLANDIN	CHRISTIAN	ST SEBASTIEN	7MM7/20	6,00 €	35	VOTTE	CORENTIN	RETHONDES	14 MM	3,00 €
16	MACRET	ALAIN	LARBROYE	7MM17/20	5,00 €	36	DERMONT	JEAN-MICHEL	COMPIEGNE	14MM8/20	2,00 €
17	AUBERT	FABIEN	CHOISY AU BAC	8MM	5,00 €	37	PAQUET	DENIS	COMPIEGNE	18MM18/20	2,00 €
18	MARCHAL	CHRISTIAN	COMPIEGNE	8MM 10/20	5,00 €	38	FRANZETTI	ROMANO	COMPIEGNE	24MM7/20	2,00 €
19	GABAUT	CHRISTOPHE	CUISE	8MM15/20	5,00 €	39	VROMMAN	CHANTAL	PONTOISE	25MM17/20	2,00 €
20	DUMONT	LAURENCE	CUISE	9MM6/20	5,00 €						Total 223,00 €

Revenus et dépenses du 1er mars 2015 au 29 février 2016

DÉPENSES		RECETTES	
ASSEMBLEE GENERALE 2015		ASSEMBLEE GENERALE 2015	
Vin d'honneur AG 2015	17,86	Cotisations 2014-2015, 2015-2016	2 630,00
Facture repas AG 2015	421,95	Païement repas AG	480,00
Total AG	439,81	Total AG	3 110,00
CHAMPIONNAT D'HIVER		CHAMPIONNAT D'HIVER	
Chpt d'hiver ; coupes	56,00	Inscriptions au chp d'hiver	130,00
Prix au noir 2014-2015	223,00		
Total Chpt Hiver	279,00	Total Chpt Hiver	130,00
ROI DE RONDE			
Roi de Ronde trophée	15,70		
Roi de Ronde vin d'honneur	34,28		
Total Roi de Ronde	49,98		
Dépenses diverses + frais secrétaire	34,64		
Stage de Pâques	125,00		
CHPT DE RONDE FEDERAL		CHPT DE RONDE FEDERAL	
Médailles	273,60	Inscriptions	817,00
Rubans	30,00	Buvette	195,90
Fédéral blasons	130,00		
Fédéral coupes et trophées	331,70		
Fédéral épicerie	95,50		
Fédéral boissons	90,00		
Fédéral boulangerie	55,00		
Fédéral traiteur	201,02		
Total Fédéral	1 206,82	Total Fédéral	1 012,90
Gravure verres	432,00		
Car Bouquet 2015	840,00	Inscriptions car	672,00
Inscription coupe de Ronde et repas	376,00		
Médailles chpt de Ronde	424,00		
Facture site Ronde +abonnement	628,66		
Inscription au calendrier 2015	46,00		
Frais de banque	5,00	Intérêts annuels	34,55
Frais de tenue de compte	30,80		
Frais de relevés de compte	19,60		
Total Dépenses	4 937,31	Total recettes	4 959,45
Bilan positif :		22,14 €	

Solde des comptes 2014-2015

A la date du 1^{er} mars 2015

Compte bancaire La Poste	1 145,87 €
Caisse	367,32 €
Livret A Caisse d'Epargne	3 984,09 €
Situation patrimoniale 2015	5 497,28 €

Solde des comptes 2015-2016

A la date du 1^{er} mars 2016

Compte bancaire La Poste	1 160,66 €
Caisse	204,72 €
Livret A Caisse d'Epargne	3 413,54 €
Situation patrimoniale 2016	4 778,92 €

Quitus au trésorier

Après avoir pris connaissance des comptes annuels, le Président demande alors à l'Assemblée de voter le quitus de gestion pour l'exercice 2015-2016

Le « Quitus » est voté à l'unanimité

Budget prévisionnel 2016-2017

Revenus

Challenge estival	100,00 €
Championnat d'Hiver	150,00 €
Cotisations VO 2016	900,00 €
Fédéral	1 000,00 €
Intérêts livret	35,00 €

Total revenus 2 185,00 €

Dépenses

Challenge estival	120,00 €
Championnat d'Hiver	250,00 €
Coupe de Ronde	380,00 €
Récompenses Chpt de Ronde	100,00 €
Fédéral 2016	800,00 €
Vin d'honneur AG	60,00 €
Vin d'honneur bouquet	60,00 €
Site de la RVO	29,00 €
Frais bancaires	40,00 €
Honorons nos anciens	100,00 €
Inscription au calendrier fédéral	46,00 €
Trophées roi de Ronde	50,00 €
Stage de Pâques	150,00 €

Total dépenses 2 185,00 €

Après discussion et réponses aux questions formulées, le budget prévisionnel est soumis à l'approbation des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le budget prévisionnel 2016-2017 est adopté à l'unanimité.

Commission Jeunes : Monsieur Jean VILIN.

La commission Jeunes du CDO recommande aux organisateurs de rencontres de bien vouloir vérifier le niveau la catégorie de chaque tireur.

Il est à noter également, que dès sa sortie des rencontres Jeunes et dans les 3 mois qui suivent : le jeune archer participe à des compétitions officielles.

Lors de la saison 2014-2015 plus de 100 jeunes ont participé à ces rencontres ; 14 avaient fait les 3 rencontres nécessaires pour le classement final et 9 ont été récompensés sur la base du nombre de points qu'ils ont cumulés.

Rencontres prévues pour 2015 et 2016

novembre 2015 à Choisy au Bac
31 janvier 2016 à Béthisy

24 janvier 2016 à Ivors
14 février 2016 à Senlis

A la date de novembre 2015 pas de rencontres extérieures au calendrier.

Commission arbitre :

La ronde dispose de 9 arbitres : Bruno DUMONT pour son intégration dans le corps Arbitral, et, Jean-Yves OUDARD pour sa réussite à l'examen de tronc commun.

Infos arbitrage par Denis PAQUET, que nous félicitons pour sa nomination d'arbitre international.

Les poussins sont admis en tir FITA

Projet en tir 3D : de 2x20 cibles ou 40 cibles passerait à 2x12 cibles ou 24 cibles.

Commission sportive :

Championnat d'Hiver 2015-2016 : Remise d'une coupe au 1^{er} de chaque groupe.

Groupe 1			Groupe 2			Groupe 3		
1	Le Plessis Brion	189 16	1	Rethondes	156 15	1	Choisy au Bac	168 16
2	Tracy le Mont	133 12	2	La St Sébastien	176 14	2	Compiègne	134 12
3	Carlepont	124 12	3	Cuise la Motte 2	76 9	3	Cuise la Motte	129 12
4	Pontoise les Noyon	79 8	4	Choisy au Bac 2	86 6	4	Larbroye	80 8

Coupe de Ligue par équipe de Ronde

Equipe Jeunes 1 : termine 1^{ère}

BEUSNEL Romain, BISSONNIER Jeanne Choisy au Bac, COUTANT Raphael Pontoise les Noyon

Equipe Jeunes 2 : termine 2^{ème}

GILLOT Thomas, BUCHET Ophélie Choisy au Bac, THERON Aymeric Pontoise les Noyon

Equipe Dames : termine 1^{ère}

PAQUET Sabine Compiègne, DIDELET Delphine, CAILLEUX Valérie Le Plessis Brion

Equipe Hommes : termine 7^{ème} sur 9

DESSAINT Christophe Cuise la Motte, PASQUOTTO Philippe, BLANDIN Christian St Sébastien

Participation aux championnats de Ronde

Beursault : 42 participants

Fédéral : 31 participants

Salle : 52 participants.

Le calendrier 2016 de nos concours :

03 janvier	Tir en salle Circuit régional	Compiègne
9 et 10 janvier	Tir en salle Chpt. Oise Jeunes	Compiègne
10 janvier	Championnat d'Hiver	
16 et 17 janvier	Tir en salle Chpt. Oise Adultes	Compiègne
07 février	Championnat d'Hiver	
21 février	Championnat d'Hiver	
28 février	Tir en salle par équipe	Cuise la Motte
05 mars	Assemblée générale RVO	Pontoise les Noyon
9 et 10 avril	Tir en campagne Chpt Ronde	Rethondes
9 et 10 avril	Tir 3D	Le Plessis Brion
9 au 24 avril	Prix de mise	Pontoise les Noyon
1er mai	Fédéral 2x50m Chpt de Ronde	Vallée Oise à Compiègne
08 mai	Abat-oiseau de la Ronde	Choisy au Bac à Blérancourt
15 mai	Tir 3D 2x20 Chpt de l'Oise	Le Plessis à Machemont
05 juin	Bouquet provincial	Soissons
11 et 12 juin	Tir sur cible fléchettes	Carlepont
18 juin au 14 juillet	Prix de mise	St Sébastien
23 et 24 juillet	Fédéral 2x50m	Rethondes
21 août	Challenge estival RVO	Carlepont
04 septembre	Beursault Chpt de Ronde	Rethondes
10 et 11 septembre	Tir à la capsule	Tracy le Mont
24 septembre	Coupe des Capitaines	Blérancourt
1et 2 octobre	Tir aux pruneaux	Choisy au Bac
15 et 16 octobre	Tir aux saucissons	Cuise la Motte
06 novembre	Championnat d'Hiver	
20 novembre	Tir en salle Spécial Jeune	Choisy au Bac
27 novembre	Championnat d'Hiver	
11 décembre	Championnat d'Hiver	
17 et 18 décembre	Tir en salle Chpt de Ronde	

Vers la Mutualisation

Intervention de notre Président J.-C. Lavernhe, du Comité Départementale de l'Oise.

Des nouvelles difficiles pour beaucoup de clubs...

Le montant des subventions n'est pas réjouissant : une baisse allant de 30 à 40%

Il est souligné que le règlement général du CNDS prévoit que les subventions attribuées au titre de la part territoriale ne peuvent être inférieures à 1500 € et selon 4 critères :

Favoriser l'emploi, la santé, le sport au féminin (quartier difficile) et l'école de sport (labellisation fédération)

Regrouper mutualiser les clubs : la Ronde doit être agréementée par la fédération pour se mutualiser.

Groupement et regroupement de clubs: comment se renforcer sans perdre son identité?

Le motif financier :

Les clubs ont parfois des difficultés à se doter de certains équipements spécifiques (des jeux couverts, salle...), ou à s'offrir les services d'un enseignant professionnel.

Mutualiser leurs forces, et surtout leurs moyens financiers, peut alors devenir une solution salvatrice.

Le groupement de moyens à la différence du regroupement de clubs avec création d'une association sportive multi sections, le groupement de moyens n'entraîne nullement la disparition administrative des clubs concernés, chacun d'eux restant individuellement affilié à la FFTA.

Ce groupement (ronde, par exemple) qui peut prendre la forme associative, n'est donc pas affilié à la FFTA, (sauf si elle statue cette possibilité d'agrément), mais sera malgré tout enregistré dans un répertoire spécifique sur décision du comité de direction de la ligue dont dépendent les clubs.

Le groupement jouera notamment un rôle d'intermédiaire et d'interlocuteur avec la commune, ou souvent la communauté de communes, qui financera les installations sportives (notamment des salles) et les mettra à la disposition du groupement, chaque club membre de l'association pouvant ensuite en bénéficier. Cette mise en commun de moyens, qui peut concerner d'autres types d'équipement, permettra ainsi à ces clubs de développer leurs activités respectives.

Le motif éducatif et sportif :

Certains clubs de petite taille souffrent d'un manque d'adhérents, ce qui les empêche de mettre en place leurs projets en matière d'éducation et d'obtenir des résultats satisfaisants sur un plan sportif.

C'est pourquoi certain souhaite, (via des règlements administratifs à statuer par la FFTA), proposer à ces clubs une solution alternative à la fusion intégrale. Elle leur permet, dès lors qu'ils se trouvent dans le ressort du même comité départemental, de se regrouper dans le cadre d'un club unique mais à plusieurs sections, chacun d'eux occupant l'une de ces sections.

Suite à la validation de l'opération de regroupement par le comité de direction de la ligue, l'association nouvellement créée devra répondre aux différentes conditions prévues par les règlements administratifs de la FFTA et applicables à tous les clubs désirant s'affilier à la FFTA.

Le nouveau club prendra alors en charge l'ensemble des aspects sportifs (délivrance des licences, développement de l'activité tir à l'arc, engagement d'une équipe unique dans les compétitions fédérales...) mais aussi éducatifs, en définissant le projet du club et en assurant la transmission de valeurs communes à l'ensemble de ses sections. Ces dernières, simples émanations du club, n'ont pas la personnalité juridique, mais elles conservent malgré tout un rôle important, évitant ainsi aux clubs originels de perdre leur identité.

Dans le cas d'une intercommunalité par exemple, cadre préféré des regroupements de clubs, chacune des sections gardera un lien privilégié avec sa commune de résidence pour l'utilisation des terrains municipaux, ou encore pour bénéficier de subventions au profit de l'association. Elles ont également un rôle d'accueil, demeurant les premières interlocutrices des membres du club qui continuent à jouer sur les mêmes installations et y côtoient les mêmes personnes qu'avant le regroupement (dirigeants, membres, animateurs bénévoles, agents municipaux...)

Questions diverses.

Le challenge estival le 21août 2016 est organisé par les archers de Carlepont sur le stade Jean Maes.

La demande de subvention CNDS 2016 est la dernière par dossier papier, l'an prochain elle sera informatisée. A ce sujet, une réunion information est prévue le 25 mars à 18h30 à Compiègne.

Bruno DUMONT demande une initiation à la rentrée d'informations sur le site de la Ronde.

Félicitons nos champions :

Compiègne

		France salle	Ronde	Oise salle	Ligue salle	Oise Fédéral	Ligue Fédéral	France Fédéral	France Beursault
PERTET Hugo	MH CL	2ème		1 ^{er}	2ème				
OUVRE Quentin	MH CL			3ème					
AGNONA Clémentine	MF CL			1ère	2ème				
NOISEAU Adeline	JF CL			1ère					
PAQUET Sabine	VF CL			1ère	2ème			3ème	
BOURGEOIS J-Claude	SVH CL			3ème					
GANNE Thierry	VH CO			1 ^{er}	3ème	2ème	2ème		1 ^{er}
PEYROT Thomas	JH CL				2ème				
TABARD Sébastien	SH CL				1 ^{er}				
COTY Cyrielle	SF CL				1ère				
TABARD Anne-Sophie	SF CL	2ème			2ème				
TAVERNIER Olivier	SH CL	2ème							
PIGET Dominique	SVD CL					1ère			
SUTTER Dominique	SVD CL					2ème			

Choisy au Bac

Bissonnier Jeanne	BF CL		2ème	1ère	1ère				
Buchet Ophélie	BF CL		1ère	3ème					
Hauet Amandine	CF CL		1ère						
Hamon Titouan	CH CL		2ème						
Faye Sandra	SD CL		1ère						
Bouxin Jacques	SVH CL		2ème						
Leroy Gérard	SVH CL		1 ^{er}						

Le Plessis Brion

Cailleux Laurent	SH CL		2ème						
Cailleux Valérie	SD CL		1ère						
Didelet Valentin	MH CL		1 ^{er}						
Didelet Delphine	SD CL			1ère					
Cailleux Clément	BH CL			2ème					

Compiègne

		Oise FITA	Ligue FITA	France Campagne					
PEYROT Thomas	JH CL	1 ^{er}	2ème						
LAPORTE Vincent	SH CL	1 ^{er}							
TAVERNIER Olivier	SH CL	2ème	1 ^{er}						
BOURGEOIS J-Claude	SVH CL	2ème	3ème						
GANNE Thierry	VH CO	2ème	3ème						
COTRY Cyrielle	SD CL	1ère	1ère						
TABARD Anne-Sophie	SD CL	2ème	2ème						
PAQUET Sabine	VF CL	3ème	3ème						
BERCE Marie	BF CL		1ère						
LEDOUX Lara	BF CL		2ème						
AGNONA Clémentine	MF CL		1ère						
PERTET Hugo	MH CL		2ème						
AFONSO Mélina	CF CL		2ème						
DOCCLO Alain	SVH CL			2ème					

Honorons nos Anciens :

Le Président Daniel LEFEVRE et le Vice-Président Jean-Luc FRANCOIS remettent la médaille de 30 ans d'archerie à : Madame DIDELET Delphine et Monsieur DIDELET Gilles

Mot de conclusion :

Le Président nous donne rendez-vous à Rethondes le samedi 4 mars 2017 pour la prochaine AG et le 18 avril 2016 pour la prochaine réunion de la Ronde.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 18h20 et renouvelle ses remerciements. Merci à Jean Claude LAVERNHE, Président du Comité de l'Oise, de sa participation et de son intervention.

Merci à la commune de Pontoise les Noyon d'avoir prêté ses locaux.

Merci à la Cie de Pontoise les Noyon.

Merci à Compiègne de nous accueillir pour notre Fédéral

Merci aux archers de la Cie de Carlepont d'organiser le challenge estival.

Merci à vous tous de votre attention.

En vous souhaitant une bonne saison de tir.

La Ronde de la Vallée de l'Oise offre le verre de l'amitié.

Pour ceux qui le désirent, un repas sera servi au restaurant de Pontoise les Noyon.

Le Président

Le Secrétaire

Daniel LEFEVRE

Michel MORLOT